



Reception devolution successorale

Par **Rosine1186**, le **27/12/2019** à **16:54**

Bonjour,

Ayant reçu une devolution successorale dans le plus grand secret bien sur, comment faire pour retrouver le notaire qui a mandatte cette agence ADD Bordeaux,

Le defunt est-il decede sur cette circonscription ?

Je crains que pour se decharger des recherches fastidieuses le notaire delesté systematiquement les recherches d'heritiers au profit d'ADD, hors quand l'on voit suivant de degre de parente ce qui nous restera apres passage du fisc, du notaire, et d'ADD, n'y a-t-il pas moyen de pouvoir eliminer le genealogiste, oui c'est de l'argent qui nous tombe du ciel, mais est-ce une raison pour nous en ponctionner un max...pour nous laisser qq. centaines d'euros apres toutes les ponctions soi-disant legales...

Quelles infos un genealogiste a-t-il le droit de nous donner ? Par l'intermediaire d'un notaire peut-on en apprendre plus sur le donateur ?

Merci de me repondre et m'eclairer sur le sujet. xxxxxxxxxxxxxx.

Par **Visiteur**, le **27/12/2019** à **17:24**

Bonjour

Si vous ne savez vraiment pas d'ou vient cet héritage, il est impossible d'ouvrir une succession chez un notaire.

En revanche, vous pouvez négocier les frais de généalogiste.

Par **youris**, le **27/12/2019** à **17:53**

bonjour,

le notaire préfère connaître immédiatement les héritiers et régler la succesion le plus

rapidement possible afin de recevoir rapidement ses émoluments.

un notaire n'est pas un généalogiste et il n'a pas pour mission de se transformer en détective privé pour retrouver les héritiers.

si un notaire a été mandaté pour régler une succession, c'est qu'il y a au moins un héritier, un légataire, un donataire qui lui confié cette mission.

pour information, un notaire n'est pas toujours obligatoire pour régler une succession.

le généalogiste qui a fait un travail à la demande d'un notaire et qui doit être payé pour cela, ne vous donnera aucun renseignement qui vous permettrait de ne pas le payer.

je vous conseille de lire l'article ci-dessous:

http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1_1507588/defendez-vos-droits-je-refuse-de-payer-le-genealogiste-qui-ma-revele-mon-heritage

salutations